

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social

Filière Travail social

1	Intitulé du module			Professionalité : sens et fonction	2019-2020
<b>Code</b>	T.TS.SO354.E6A.F.20			<b>Type de formation *</b>	
				<input checked="" type="checkbox"/> Bachelor	<input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres
<b>Niveau</b>	<input checked="" type="checkbox"/> module de base	<b>Caractéristique</b>	<input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b>	<b>Organisation temporelle</b>
	<input type="checkbox"/> module d'approfondissement			<input checked="" type="checkbox"/> module principal	<input type="checkbox"/> module sur 1 semestre
	<input type="checkbox"/> module avancé			<input type="checkbox"/> module lié au module principal	<input type="checkbox"/> module sur 2 semestres
	<input type="checkbox"/> module spécialisé			<input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps
					<input type="checkbox"/> semestre d'automne
					<input type="checkbox"/> Autres
<b>2 Organisation</b>					
<b>Crédits ECTS *</b>	10			<b>Langue</b>	
				<input type="checkbox"/> allemand	<input type="checkbox"/> anglais
				<input checked="" type="checkbox"/> français	<input type="checkbox"/> français - allemand
				<input type="checkbox"/> français - anglais	
<b>3 Prérequis</b>					
	<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s)				
	<input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s)				
	<input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis				
	<input type="checkbox"/> Autres				
	<b>Autres prérequis</b>				
<b>4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</b>					
	<b>Compétences génériques selon le référentiel des compétences Bachelor</b>				
	<b>6. Se positionner professionnellement et personnellement en questionnant le sens de l'action sociale</b>				
	6.1 Respecter les questions éthiques, déontologiques, les conflits de valeurs, les enjeux et les dilemmes professionnels				
	6.2 Confronter ses positions personnelles et professionnelles en argumentant				
	6.3 Prendre une distance critique face à soi-même, aux objets d'études ou aux pratiques dans lesquelles on est impliqué				
	6.4 Identifier ses ressources et ses limites.				
	<b>Compétences secondaires selon le référentiel des compétences Bachelor</b>				
	7. Décider d'engager une action et la mettre en oeuvre				
	10. Identifier, intégrer, mettre en forme et transmettre des informations sociales pertinentes pour les différents acteurs sociaux				
	<b>Objectifs d'apprentissage du module</b>				
	Développer la capacité d'énoncer la professionnalité de l'animation socioculturelle.				
<b>5 Contenu et formes d'enseignement *</b>					
	<b>Contenu</b>				
	Histoire de l'animation : culture, temps libre et loisirs, lien social et cohésion sociale				
	Droit pénal général et droit des mineurs				
	Accueil libre, présence et corps, accueil et cadre				
	Outils : de pédagogie et d'éducation populaire				
	Champs professionnels				
	Travail d'équipe				
	<b>Méthodes d'enseignement et d'apprentissage</b>				
	Cours ex-cathedra				
	Investigation en équipe d'un champ, avec l'appui actif et méthodologique d'un-e professionnel-le				
	Enquête participative				
	Arpentage				
	Mutualisation des apprentissages				
	Communication écrite ou filmée destinée aux professionnel-le-s pour faire circuler des pratiques inspirantes				

**Domaine HES-SO Travail social**  
**Filière Travail social**

**6 Modalités d'évaluation et de validation \***

**La présence et la participation aux cours et rencontres de terrain sont obligatoires.**

Les directives précises de travail et les critères d'évaluation sont communiqués au début du module.  
Pour que le module soit validé, l'étudiant-e doit obtenir une note comprise entre A et E.

**Modalités de répétition**

L'étudiant.e qui a obtenu une note F à un module peut alternativement :

- a) se présenter à une nouvelle évaluation du module concerné lors d'une deuxième session prévue durant la même année académique;
- b) fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante;
- c) se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.

Procédure : l'étudiant.e retourne le formulaire avec la modalité de répétition choisie au plus tard trente jours après la notification de l'échec. En cas de non réponse de l'étudiant-e, la modalité a) sera appliquée par défaut, et une absence non justifiée à cette deuxième évaluation aura pour conséquence un échec définitif au module et entraînera l'exclusion de la filière (art. 25, let. b du Règlement de filière du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social).

La répétition permet à l'étudiant.e d'obtenir les notes A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif et l'exclusion de la filière est prononcée.

**7 Modalités de remédiation \***

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Autres modalités de remédiation**

**8 Remarques**

**9 Bibliographie**

Des bibliographies thématiques seront fournies durant le cours.

**10 Enseignant-e-s**

Armbruster Elatifi Ulrike  
Cattin Didier  
Clerc Anandy  
Delessert Yves  
Puig Géraldine  
Warynski Danièle

**Responsable de module \***  
Danièle Warynski

**Descriptif validé le \***  
17 février 2020

**Descriptif validé par \***  
Alain Barbosa, responsable de filière